



N° 46 - octobre 2008

860 places d'accueil en établissements d'hébergement pour adultes handicapés en Mayenne

Fin 2006 en Mayenne, les établissements d'hébergement pour adultes handicapés offrent un peu plus de 860 places. Avec 5,6 places d'accueil pour 1000 adultes, le niveau d'équipement du département est le plus élevé de la région. L'offre départementale est largement supérieure à la moyenne métropolitaine sauf pour les foyers d'accueil médicalisés. Le vieillissement des adultes en établissement reste limité par rapport à la situation en Loire Atlantique et en Vendée. L'âge moyen des résidents dans ces établissements est aujourd'hui de 40 ans (38 ans en 2001). Les établissements accueillent surtout des personnes souffrant de déficiences intellectuelles ; celles qui souffrent de déficiences psychiques sont plus nombreuses qu'il y a cinq ans.

Fin décembre 2006, les établissements d'hébergement pour adultes handicapés de Mayenne offrent 864 places, soit 5,6 places pour 1000 habitants de 20 à 59 ans. Ce niveau d'équipement est de loin le plus élevé des départements de la région et largement au dessus de la moyenne métropolitaine. Depuis fin 2001, on a créé 70 places d'accueil supplémentaires ce qui correspond à 0,50 place nouvelle pour 1000 habitants du département. Ce niveau de progression est avec celui du Maine et Loire, le plus faible des départements de la région. L'accueil en hébergement médicalisé a peu progressé depuis 2001 : 14 places supplémentaires (+ 8 %). Fin 2006, on compte 142 places en maisons d'accueil spécialisées (en progression de 6 % sur cinq ans). Les foyers d'accueil médicalisés comptent pour leur part 38 places (+ 19 % sur cinq ans).

L'accueil en hébergement non médicalisé était déjà important en 2001. Depuis cette date, il a encore progressé. Fin 2006, les foyers d'hébergement

offrent 400 places et les foyers de vie 280 (progression de 9 % pour les deux catégories).

Hébergement médicalisé : plus de places que la moyenne métropolitaine, un peu moins qu'en Loire Atlantique et en Sarthe

La Mayenne présente un taux d'équipement en hébergement médicalisé¹ pour adultes handicapés assez élevé : 1,16 place pour 1000 adultes. La moyenne régionale est de 1,09 et la moyenne métropolitaine de 0,98. Il est toutefois inférieur à ceux de la Sarthe et de la Loire Atlantique (1,27 et 1,25). Ce bon niveau d'équipement est lié au grand nombre de places dans les cinq maisons d'accueil spécialisées du département. Dans ce type d'établissement, la Mayenne offre 0,92 place pour 1000 habitants de 20 à 59 ans, deuxième taux le plus élevé de la région après la Sarthe, largement supérieur la moyenne métropolitaine (0,58 pour 1000).

Capacités d'accueil en hébergement pour adultes handicapés

Nombre de places financées et taux d'équipement pour 1000 personnes de 20 à 59 ans au 01/01/07

		Loire-Atlantique	Maine et Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée	Pays de la Loire	Métropole
Maison d'accueil spécialisée	places	457	251	142	303	123	1276	19196
	taux	0,69	0,62	0,92	1,04	0,40	0,7	0,58
Foyer d'accueil médicalisé	places	373	78	38	66	157	712	13437
	taux	0,56	0,19	0,25	0,23	0,51	0,39	0,4
Foyer de vie	places	1 277	548	280	644	821	3570	41383
	taux	1,92	1,35	1,81	2,21	2,66	1,96	1,25
<i>dont accueil de jour</i>	places	285	183	107	198	131	904	
	taux							
Foyer d'hébergement	places	429	448	404	349	289	1 919	39 430
	taux	0,64	1,10	2,61	1,20	0,94	1,05	1,19
Foyer polyvalent	places					344	344	
Ensemble	places	2 536	1 325	864	1 362	1 734	7821	113 446
	taux	3,81	3,27	5,59	4,68	5,62	4,28	3,42

Source : STATISS 2008 et Finess – DRASS

En foyers d'accueil médicalisés par contre, l'offre du département est plutôt faible, tout comme en Sarthe et en Maine et Loire. Avec deux établissements et 0,25 place pour 1000 adultes de 20 à 59 ans, le département est nettement moins équipé que la Loire Atlantique (0,56) et que la Vendée (0,51) et aussi moins équipé que la moyenne métropolitaine où l'offre est de 0,40 place pour 1000 personnes de 20 à 59 ans.

Pour l'ensemble des maisons d'accueil spécialisées et foyers d'accueil médicalisés, si la Mayenne avait un taux d'équipement égal à la moyenne métropolitaine, on compterait 28 places en moins, soit 16 % des places existantes.

Hébergement non médicalisé : un département très équipé

Avec 4,42 places pour 1000 adultes, la Mayenne est le département le mieux équipé de la région en hébergement non médicalisé pour adultes handicapés (avec vraisemblablement la Vendée dont la capacité d'accueil en foyers polyvalents n'est pas prise en compte dans la comparaison). Ce niveau d'offre élevé est lié au grand nombre de places en foyers d'hébergement : 2,61 pour 1000 adultes (contre 1,05 à l'échelon régional et 1,19 à l'échelon métropolitain). Ce niveau d'équipement peut se traduire par un "excédent" de 220 places qui n'existeraient pas en Mayenne si le taux d'équipement était celui de l'ensemble de la métropole, soit plus de la moitié des places existantes.

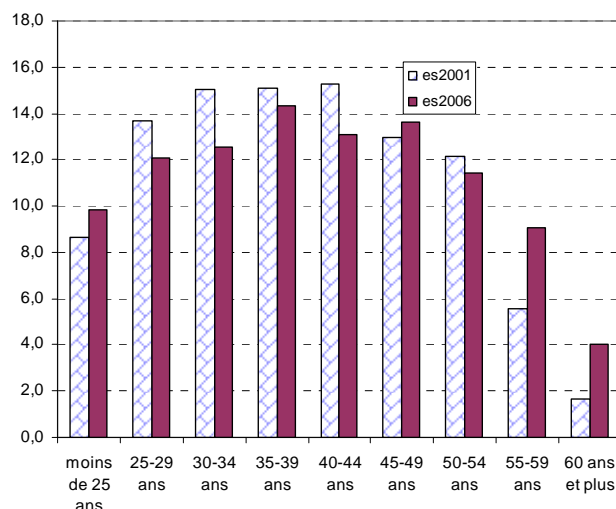
Côté des foyers de vie, l'offre mayennaise (1,81 place pour 1000 adultes) est un peu inférieure à la moyenne régionale (1,96) mais bien supérieure elle aussi à la moyenne métropolitaine (1,25 place pour 1000 adultes). Cet écart représente l'équivalent de 90 places qui n'existeraient pas dans le département si le taux d'équipement était celui de l'ensemble de la métropole, soit 30 % des places existantes.

Le vieillissement s'accroît

Le vieillissement des personnes handicapées en hébergement adapté s'accroît mais moins fortement qu'en Loire Atlantique et en Vendée. Fin 2006, 25 % des résidents des établissements d'hébergement pour adultes handicapés ont 50 ans ou plus, proportion supérieure à celle de fin 2001 (21 %). Les résidents de 60 ans ou plus représentent 4 % des résidents, leur part n'était que de 1,5 % en 2001.

Des résidents plus âgés qu'en 2001

(en %)



Fin 2006, l'âge moyen des adultes handicapés en établissement d'hébergement adapté en Mayenne est de 40 ans, il était de 38 ans en 2001. Les résidents des structures d'accueil médicalisées sont en moyenne plus âgés que ceux qui sont en structures non médicalisées : 41 ans et demi pour les uns, 39 ans pour les autres.

La sur-représentativité des hommes en établissement adapté est plus marquée que dans le reste de la région : 15 hommes pour 10 femmes, soit 60 % d'hommes. Dans les foyers de vie, on compte 17 hommes pour 10 femmes. Dans les autres types de structures, c'est un rapport moyen d'environ 14 hommes pour 10 femmes.

La majorité des entrées se font entre 20 et 40 ans

Près de 80 % des adultes handicapés résidant en établissement adapté y sont entrés alors qu'ils avaient entre 20 et 40 ans. Les entrées avant 18 ans sont exceptionnelles et celles passées 50 ans ne concernent que 5 % des résidents. L'âge moyen d'entrée des adultes hébergés en maison d'accueil spécialisée ou en foyer d'accueil médicalisé est de 29 ans. Il est de 26 ans pour ceux hébergés en foyer d'hébergement et de 31 ans pour les résidents des foyers de vie pour lesquels les entrées s'échelonnent davantage après 30 ans.

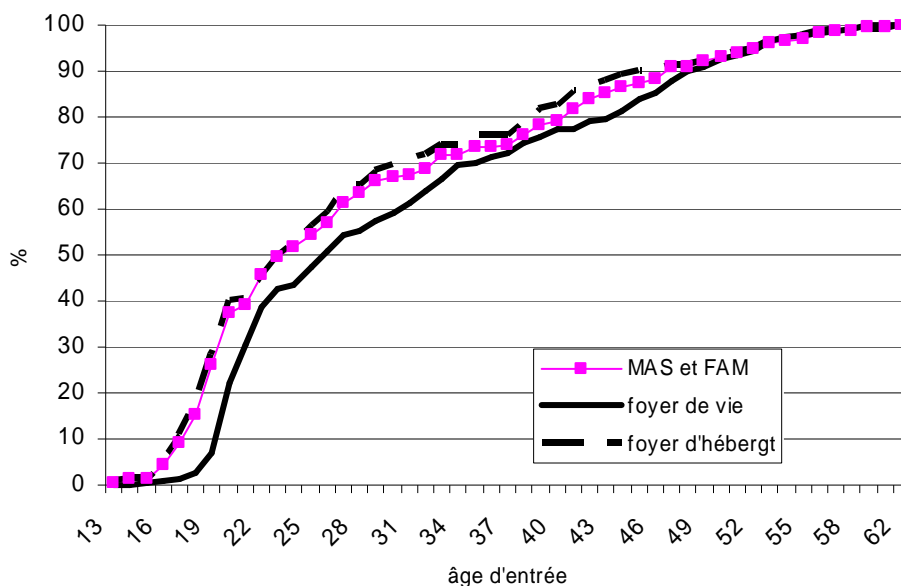
Répartition par âge des adultes handicapés en établissements d'hébergement en Mayenne

En %

	moins de 30 ans		30 à 39 ans		40 à 49 ans		50 à 59 ans		60 ans et plus	
	2001	2006	2001	2006	2001	2006	2001	2006	2001	2006
Ensemble	27	22	28	27	24	27	19	21	2	4
MAS	22	10	35	36	25	30	17	20	2	4
FAM	50	24	13	34	25	16	9	24	3	3
foyer de vie	21	21	27	24	23	26	27	21	2	8
foyer hébergement	30	26	28	25	25	27	15	20	1	2

Source : DREES, enquêtes ES 2001 et 2006

Age d'entrée en établissement d'hébergement spécialisé en Mayenne
 % cumulés des adultes en établissement d'hébergement selon l'âge auquel ils y sont entrés



Source : DRESS, enquête ES 2006

Note de lecture : 50 % des adultes hébergés en foyer de vie sont entrés dans l'établissement avant l'âge de 26 ans ; 70 % des adultes hébergés en MAS ou en FAM sont entrés dans l'établissement avant l'âge de 33 ans

En 2006, moins d'une quinzaine d'adultes handicapés ont intégré un établissement adapté dans le département, la plupart un foyer de vie ; leur moyenne d'âge est de 30 ans. Moins d'une dizaine de jeunes de 20 ans ou plus sont passés cette année d'un établissement d'hébergement pour jeunes handicapés à un établissement pour adultes handicapés. Par ailleurs, une vingtaine de jeunes restent dans une structure d'hébergement pour jeunes handicapés passé l'âge limite, en vertu de l'amendement Creton.

Les établissements accueillent majoritairement des personnes souffrant de déficiences intellectuelles

75 % des adultes résidant en établissement adapté présentent des déficiences intellectuelles. Il s'agit de la déficience principale pour les deux tiers des résidents et dans l'ensemble des cas de déficiences principales d'ordre intellectuel, cette déficience est profonde quatre fois sur dix. Parmi ces personnes, certaines souffrent de polyhandicap : une déficience mentale grave associée à une déficience motrice importante.

Les adultes affectés de déficiences psychiques représentent pour leur part 44 % des résidents (en progression de 7 points depuis 2001). Pour 14 % des résidents, il s'agit de la déficience principale. Le tiers des adultes en hébergement adapté souffrent de handicaps physiques (36 %) il s'agit de la déficience principale pour 14% des résidents.

Déficience (principale ou associée) des adultes handicapés en structures adaptées en Mayenne

Proportion de personnes présentant des déficiences (en %)

Déficiences	Ensemble	
	2001	2006
Intellectuelles	73	75
Psychiques	37	44
Physiques	31	36

Source : DREES, enquête ES 2001 et 2006

Note : dans ce tableau, le polyhandicap est intégré dans les déficiences intellectuelles et dans les déficiences physiques ; le plurihandicap est intégré dans les déficiences physiques.

Déficience principale des personnes accueillies en hébergement pour adultes handicapés en Mayenne

En %

Déficience principale	MAS		FAM		Foyer vie (occup)		Foyer hébergement		Ensemble	
	2001	2006	2001	2006	2001	2006	2001	2006	2001	2006
Déficience intellectuelle	83	64	15,625	11	68	62	67	63	68	61
Déficience psychique	0	1	3,125	3	10	12	19	22	12	14
Déficience physique	0	4	81,25	87	21	17	10	8	18	14
Pluri et poly handicap	17	31	0	0	1	8	3	6	1	10
Autres déficiences	0	0	0	0	0	ε	1	1	1	1
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : DREES, enquêtes ES 2001 et 2006

Des adultes handicapés hébergés depuis 12 ans en moyenne

Les adultes handicapés résidant actuellement en établissement adapté y résident depuis 12 ans en moyenne.

Les résidents des maisons d'accueil spécialisées y demeurent depuis 14 ans en moyenne, tandis que dans les foyers d'accueil médicalisés, créés plus récemment, la durée moyenne de séjour est de 7 ans.

Les adultes handicapés résidant en foyer de vie y demeurent depuis 11 ans en moyenne. Ceux en foyer d'hébergement depuis 13 ans.

Quatre sorties dans l'année pour 100 résidents

Dans l'ensemble, les adultes handicapés en établissements d'hébergement y restent pour toute leur vie. Les départs sont rares. En 2006, pour 100 adultes présents en établissements, on a compté 5 sorties. Les sorties des établissements médicalisés sont essentiellement des décès. La moitié des personnes qui quittent un établissement non médicalisé rejoignent un logement personnel.■

L'enquête Etablissements Sociaux (ES) a été lancée pour la première fois en 1982. La dernière enquête a eu lieu en 2007 et porte sur la situation au 31 décembre 2006. Cette enquête exhaustive est effectuée par voie postale auprès de l'ensemble des établissements et services sociaux chargés du suivi des enfants et adultes handicapés ou en difficulté. En ce qui concerne les structures pour adultes handicapés, elle fournit :

- un inventaire des établissements d'hébergement et de travail protégé (activité, localisation ...)
- une présentation des principales caractéristiques du personnel en place dans ces établissements et services
- une description des adultes accueillis: sexe, âge, déficiences principale et associées, incapacités, mode d'hébergement et activité

En Mayenne, 95 % des établissements d'hébergement pour adultes handicapés interrogés ont répondu. Le taux d'exhaustivité de la clientèle présente est estimé à 95 %. Les résultats sont calculés à partir d'un redressement des non réponses, sauf pour les sorties d'établissement, calculées sur des données non redressées.

Pour en savoir plus

7820 places d'accueil en établissements d'hébergement pour adultes handicapés dans les Pays de la Loire, Echo des stat n° 43, octobre 2008

un Echo des stat sur les établissements d'hébergement pour adultes handicapés pour chaque département des Pays de la Loire, n° 44 à 48, octobre 2008

Mieux connaître les populations en situation de handicap, Insee Pays de la Loire, décembre 2002

La prise en charge médico-sociale des adultes handicapés en Pays de la Loire, Echo des Stat n° 20, avril 2004

La prise en charge des adultes handicapés en Mayenne, Echo des stat n° 20-53, septembre 2004

(à paraître) :

- un Echo des stat sur les établissements et services d'aide par le travail (ESAT) dans les Pays de la Loire
- un Echo des stat sur l'accueil des enfants et des jeunes handicapés dans les Pays de la Loire

¹ Dans la suite de cette étude, les comparaisons départementales excluent les foyers polyvalents (présents en Vendée uniquement) du fait d'un taux de réponse à l'enquête insuffisant pour ces établissements.